

Culture du sarrasin en terres limousines

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Sarrasin en floraison © PNR

POURQUOI CULTIVER DU SARRASIN ?

Avantages :

- Bonne tête de rotation : culture nettoyante de par son cycle rapide (100 à 120 jours).
- Le sarrasin « nettoie » les adventices, n'a pas de ravageurs ni de maladies connus, donc est peu exigeant en temps de travail.
- Adaptée aux terrains pauvres et acides car mobilise peu les éléments fertilisants du sol, la plante est ainsi peu exigeante en azote, et même sensible à son excès (risque de verse).
- Atout économique : demande peu de charges pour une bonne valorisation, notamment en AB.

Inconvénients :

- Éviter les précédents légumineuses ou les sols trop riches en azote.
- Plante sensible au gel en début de cycle.
- Floraison du sarrasin longue et échelonnée, d'où une maturité peu homogène.

PLACE DANS LA ROTATION

Le sarrasin constitue une bonne tête de rotation et un bon précédent à céréales grâce à ses propriétés nettoyantes. Par contre la récolte est tardive : entre mi-septembre et début novembre, ce qui peut limiter les semis d'automne.

En système herbager il est généralement cultivé derrière une prairie à renouveler ou une friche pour une mise en culture.

Préparation lit de semence fin	Janvier	Précédent : prairie ou couvert / céréale	
	Février		
	Mars		
	Avril		
Floraison échelonnée : moisson dès obtention de 3/4 des grains	Mai	Semis	
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		Moisson
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	Semis céréale		

ITINÉRAIRE TECHNIQUE

Travail du sol

- L'enracinement du sarrasin étant faible, favoriser un semis sur un sol assez fin en surface même si la présence de mottes n'est pas un inconvénient majeur.
- Planter en terres propres car malgré ses propriétés nettoyantes, le sarrasin est très sensible au salissement aux stades précoces si le démarrage de la culture est lent (temps froid et/ou absence de pluie).
- La préparation du sol peut être réalisée en labour puis avec un semoir combiné, ou bien en itinéraire sans labour avec déchaumeur à disques, ou à dents (si pas trop de pierres). Les faux semis à l'aide de ces outils sont le système de désherbage le plus efficace, le sarrasin ne supportant pas le passage d'outils en culture.

Semis

- Date idéale : 20 Mai au 20 Juin (voire jusqu'à mi-Juillet si faux semis)
- Points repères : si terrains en altitude, semer de manière précoce permet d'éviter la sécheresse en floraison, et un « branchage » excessif de la plante, qui contribuerait à décaler la maturité des grains. Un semis tardif (après le 20 Juin) fait prendre plus de risques quant à la fenêtre météo pour la récolte (risques de verse accrus, portance des sols) et à la présence de sangliers sur les parcelles.
- Variétés : - petits grains : La Harpe (ou Petit Gris), le Drollet
- gros grains (variétés plus précoces, floraison plus homogène) : Cora, Zita, Lileja
- Densité de semis : de 150 à 200 grains/m², soit de 30 à 60 kg/ha selon le PMG petits grains : semer autour de 40 kg/ha, pour les gros grains : semer un peu plus dense autour de 50 kg/ha.

Une autre vie s'invente ici



Récolte

- Date de moisson : 15 Septembre au 15 Novembre
- Points repères : quand la tige est bien rouge et les feuilles sont tombées avec les premières gelées
- Le sarrasin est une espèce à floraison indéterminée, réaliser le battage lorsque les 3/4 des grains sont à maturité et à un taux d'humidité souhaitable de 16 à 17 %. Mieux vaut attendre que de récolter un grain humide, car les grains ne germent pas sur pied. Si la récolte est trop précoce, l'humidité et les impuretés risquent d'entraîner des réfections coûteuses. Si la récolte est trop tardive, elle expose la culture à des risques d'égrenage (surtout pour les variétés gros grains).
- Rendements espérés : 10 à 25 quintaux/ha. Le rendement semble favorisé par une bonne pollinisation, certains producteurs utilisent des ruches (idéalement jusqu'à 10 ruches/ha).



Séchage et stockage

- Étape essentielle si le taux d'humidité du grain est > à 16 %, car le grain est très fragile, s'il chauffe il peut moisir et rancir en 2/3 jours, la récolte peut devenir impropre à la vente. Pour conserver sa récolte en conditions optimales, le séchage doit abaisser le taux d'humidité à 11 à 12 %.
- Le tri est vivement conseillé avant stockage, car le sarrasin absorbe l'humidité des autres graines.



Resemer sa récolte ?

Certains producteurs sèment leur semence fermière mais émettent un point de vigilance :

- il faut éviter de trop chauffer le grain pour qu'il garde sa capacité de germination : ne pas dépasser 40°C, puis ventiler à froid régulièrement.
- certaines conditions semblent favoriser le sarrasin de tartarie, une espèce fourragère à part entière, qui concurrence les variétés de sarrasin à petits grains. Selon la finalité de la culture, en avoir dans le lot peut conduire à son déclassement. Il est conseillé de veiller à ne pas le multiplier, en triant sa récolte (tri optimal avec trieur densimétrique et optique), en privilégiant les variétés à gros grains ou en achetant des semences certifiées.

DÉBOUCHÉS

Le marché du sarrasin est essentiellement destiné à l'alimentation humaine, sous forme de farine de blé noir. Les graines peuvent également être destinées à l'oïsellerie : le sarrasin en végétation est un bon engrais vert. Prix de vente indicatifs : autour de 500/600 €/T en conventionnel, et de 800/900 €/T en AB.

Plusieurs producteurs du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin se sont rassemblés pour mutualiser leurs connaissances, leurs outils de production et leurs récoltes de sarrasin, afin de faire émerger une filière locale sur le territoire.



Variété gros grains Kora



Variété petits grains Harpe



Tartarie

Vous souhaitez semer du sarrasin cette année ?

Contactez le PNR de Millevaches (tel : 05 55 96 97 16) ou la FRCIVAM en Limousin (tel : 09 72 49 06 81).